

L'USAC-CGT lève le préavis couvrant les personnels les 30 juin et 1^{er} juillet, mais maintient le préavis concernant la filière technique le 30 juin

La réunion de notre Bureau national avec le ministère a permis d'obtenir des avancées significatives sur les revendications exposées dans notre préavis des 30 juin et 1^{er} juillet.

En conséquence, l'USAC-CGT lève son appel à la grève relatif à ce préavis.

Mais le préavis du 30 juin couvrant la Filière technique est maintenu

L'USAC-CGT maintient son préavis concernant spécifiquement la journée du 30 juin particulièrement axée sur la filière technique et les corps IESSA, IEEAC, TSEEAC, Ouvrier d'Etat, dans les services concernés (SNA, CRNA, Cesnac, DTI, DO/EC, DSNA/EC, SSIM, ENAC). La réunion de conciliation pour ce préavis aura lieu lundi matin.

Le préavis du 30 juin et du 1^{er} juillet couvrant l'ensemble des personnels est levé

L'USAC-CGT a été reçue au ministère pour ouvrir des négociations sur les revendications du préavis de grève couvrant les journées des 30 juin et 1^{er} juillet.

L'USAC-CGT se félicite des avancées obtenues :

- les négociations protocolaires seront transversales excluant tout accord intermédiaire,
- le CT DSNA du 26 juin dont un des objectifs était de passer en force sur des textes remettant fortement en cause le rythme de travail des ICNA a été annulé, le texte concerné est caduc,
- le gouvernement confirme qu'il n'y aura aucune incidence sur les recettes prévisionnelles du plan français présenté en juin 2014 et prévu au protocole 2013-2015. Ce plan de performance révisé permettra ainsi de financer le désendettement du BACEA, la modernisation des systèmes techniques et les mesures de progrès social,
- Le prochain protocole social, qui sera formellement initié par le ministère, permettra d'ouvrir des négociations sur des avancées salariales. L'USAC-CGT veillera comme à l'accoutumée à faire progresser le pouvoir d'achat de tous les personnels avec un souci de justice et d'équité,

Mais la question des effectifs et des recrutements reste un sujet sensible. Le ministère a pu mesurer la position de l'USAC-CGT sur cette question dimensionnante pour l'avenir de la DGAC. Le combat continuera, au niveau DGAC et au niveau national avec l'appui de notre fédération (FNEE-CGT), de la CGT Fonction publique (UGFF-CGT) et de la confédération CGT, et si possible dans un cadre intersyndical large.

Athis-Mons, le 26 juin 2015